

**Sources des données trafic**

Pour les routes nationales, autoroutes non concédées et routes départementales, les tableaux ou cartes sont fournis par les DDT/ODSR, la DIRCO, la DIRNO, Orléans Métropole et les conseils départementaux.

Pour les autoroutes concédées, les tableaux sont fournis par les sociétés concessionnaires Cofiroute et APRR.

La représentation graphique de certains axes comptés > 100 v/j n'est pas exhaustive compte tenu de l'échelle de cette carte

©IGN - Scan régional® - BD-Carto®  
Reproduction soumise à autorisation

**Définitions**

**MJA : Moyenne Journalière Annuelle des véhicules à 2 essieu ou plus, de plus de 3,5 tonnes et de plus de 6 mètres de long, tous sens confondus et tous véhicules.**

Comptages permanents : comptage horaire 24h/24 par sens de circulation.

Comptages temporaires : comptage journalier, par sens de circulation, périodicité variable (2 semaines/an à 4 semaines tous les 3 ans).

**Trafic Moyen Journalier Annuel**

- plus de 7 500
  - 5 000 - 7 500
  - 2 500 - 5 000
  - 1 000 - 2 500
  - 500 - 1 000
  - 100 - 500
- 3515 comptage permanent
  - 3515 comptage temporaire
  - section comptée
  - \* donnée antérieure à 2015
  - ~ donnée estimée à partir des trafics amont/aval



**Trafic poids lourds en région Centre - Val de Loire**

**2015**

**Autoroutes, routes nationales et routes départementales**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre - Val de Loire / Service Déplacements Infrastructures Transports/ Département Infrastructures Déplacements

